



**SYSTEME D'INFORMATION AGRICOLE REGIONAL DE LA
COMMISSION DE L'UEMOA (SIAR)**

**PROPOSITION D'EXTENSION DU SYSTEME COUNTRYSTAT
AUX AUTRES PAYS DE L'UEMOA
(GUINEE-BISSAU, NIGER ET TOGO)
ET CONSOLIDATION DE REGIONSTAT AU SIEGE DE
L'UEMOA**

UTF/UEM/002/UEM

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

DOCUMENT DE PROJET

Pays :

Guinée-Bissau, Niger et Togo

«Appui à la mise en œuvre et au développement du Système CountrySTAT en Guinée-Bissau, Niger, Togo et au siège de la Commission de l'UEMOA»

DESCRIPTION SUCCINCTE:

Le but du projet est l'amélioration des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture pour répondre aux besoins en données pour la mise en œuvre et le pilotage de la Politique agricole de l'UEMOA par la mise en place et le développement de CountrySTAT en Guinée-Bissau, Niger, Togo et au siège de la Commission de l'UEMOA, qui est:

- un système d'harmonisation, d'intégration et de diffusion des données statistiques agricoles;*
- un guichet unique, rapidement et facilement accessible sur le Web, des données statistiques de bonne qualité pour l'analyse, afin de fournir une aide à la décision et à la formulation de politiques de développement basées sur des données fiables.*

Ce projet contribuera ainsi au renforcement des capacités techniques et opérationnelles. Il aidera également chaque pays concerné à mieux organiser, harmoniser et uniformiser les données provenant de multiples sources, et de les intégrer dans une plate-forme commune, par l'intermédiaire d'une combinaison unique de statistiques et de technologie de l'information.

INTRODUCTION

1.1 Contexte général

Les grandes orientations de la Politique agricole de l'UEMOA (PAU) ont été adoptées en décembre 2001 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Parmi les principaux instruments de pilotage de la PAU, la mise en place d'un Système d'information agricole régional (SIAR) pour l'UEMOA a été retenue comme un des instruments communautaires indispensables pour répondre aux besoins d'information et d'aide à la décision de la Commission et de ses différents interlocuteurs.

La stratégie adoptée pour doter la Commission de l'UEMOA et ses Etats membres d'un SIAR a été de commencer par la réalisation d'une étude de faisabilité et de sa mise en place. Cette étude a été initiée et menée dans le cadre du projet

«GTFS/INT/928/ITA: Soutien aux Organisations économiques régionales (OER) pour la mise en œuvre de leurs programmes régionaux de sécurité alimentaire» financé par la Coopération Italienne. Le concept et l'approche technique de CountrySTAT ont été trouvés tout à fait pertinents pour la définition de l'architecture technique du SIAR. La démarche retenue pour mener cette étude de faisabilité se résume en quatre points:

- développer et mettre en place un prototype de SIAR utilisant le concept de CountrySTAT, au niveau de la Commission de l'UEMOA et dans deux pays pilotes membres de l'Union (Mali et Togo). L'étude de faisabilité prendra ainsi en compte les paramètres identifiés au cours du développement et de la mise en œuvre de ces trois prototypes;
- préparer des rapports nationaux sur l'état des lieux en matière de système d'information existant dans les pays et sur les besoins en données au niveau régional et national. Ces rapports ont été préparés par des consultants nationaux;
- préparer un rapport régional sur les besoins et la disponibilité en données, les bases de données existantes ainsi que les besoins en assistance pour la normalisation, l'intégration, la gestion et la diffusion des données existantes, l'évaluation des capacités techniques et institutionnelles en place dans les pays;
- organiser et tenir un atelier de validation de l'étude et examiner les modalités de son extension aux autres Etats membres de l'Union.

Cette étude a débuté en 2006 et s'est achevée avec la tenue en juillet 2008 de l'atelier régional de validation de l'étude pour la mise en place du Système d'information agricole régionale (SIAR) dans l'espace de l'UEMOA et la présentation du projet CountrySTAT dans 17 pays africains au sud du Sahara.

1.2 Contexte sectoriel

Le système CountrySTAT est basé sur l'expérience de plusieurs décennies de la FAO en matière de statistiques agricoles et notamment du développement et de la mise en œuvre de la base de données mondiale sur l'agriculture, FAOSTAT, qui constitue une référence pour l'ensemble des utilisateurs dans le monde. Il utilise la plateforme PC-AXIS mis au point par les pays nordiques et utilisé par les pays développés et en développement.

La FAO a développé une version pays (CountrySTAT) qui fonctionne comme un «guichet unique d'information agricole» et constitue un puissant outil d'harmonisation, d'intégration et de diffusion des données sur l'agriculture au niveau national, permettant d'optimiser les bases de données nationales déjà existants et à venir. Le système CountrySTAT a fait l'objet de présentations et discussions détaillées au cours de plusieurs réunions techniques des statisticiens agricoles africains au niveau international et régional, notamment, lors de la 19^{ème} Session de la Commission africaine des Statistiques agricoles en 2005 au Mozambique et lors de la 20^{ème} Session en 2007 en Algérie qui ont recommandé sa mise en œuvre dans les pays membres.

Pour atteindre l'objectif de la mise en place d'un Système d'information agricole régional (SIAR/UEMOA), la Commission de l'UEMOA a requis l'appui de la FAO.

La FAO et la Fondation Bill et Melinda Gates ont signé en fin 2007 un accord de projet en vue d'appuyer le développement et la mise en œuvre du système CountrySTAT dans dix-sept pays africains au sud du Sahara, dont cinq sont membres de l'UEMOA: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal.

Le présent projet permettra l'extension de la mise en place de la maquette CountrySTAT aux Etats membres de l'UEMOA qui n'ont pas été retenus dans le cadre du projet GCP/GLO/208/BMG, à savoir la Guinée-Bissau, le Niger et le Togo, ainsi que, l'élaboration des bilans alimentaires dans lesdits Etats de l'UEMOA et la consolidation de UEMOASTAT.

Ainsi donc, la Commission de l'UEMOA disposera à terme d'un réseau complet et fonctionnel de bases de données agricoles dans les huit Etats membres de l'UEMOA et à son siège consultable sur Internet et répondant aux besoins des utilisateurs.

2. PERTINENCE DU PROJET

2.1 Logique du projet

2.1.1 Situation actuelle/problème à résoudre

Sur financement de la Coopération Italienne, le projet GTFS/INT/928/ITA «Système d'information agricole régional (SIAR) de l'UEMOA» a été mis en œuvre et les résultats suivants ont été atteints:

- les cadres de l'UEMOA, du Mali, du Togo, du Niger et du Burkina Faso ont reçu une formation en administrateur de CountrySTAT;
- les équipements (ordinateurs, logiciel, serveurs, connexions, hébergements) ont été fournis aux pays pilotes (Mali et Togo) et à la Commission de l'UEMOA;
- les prototypes de CountrySTAT du Mali, du Togo et de la Commission de l'UEMOA ont été développés par les administrateurs nationaux et ceux de la Commission avec l'assistance technique de la FAO;
- les CountrySTAT du Mali, du Togo et de la Commission de l'UEMOA sont mis en ligne et consultables par tous les utilisateurs sur Internet;
- les huit rapports nationaux sur l'état des lieux en matière de système d'information existant dans les pays et des besoins en données au niveau régional et national ont été produits, validés et diffusés;
- le rapport régional portant sur les besoins et la disponibilité en données, les bases de données existantes, les besoins en assistance pour la normalisation, l'intégration, la gestion et la diffusion des données existantes, ainsi que l'évaluation des capacités techniques et institutionnelles a été produit, validé et diffusé;
- l'utilisation du système CountrySTAT comme plateforme de base du Système d'information agricole régional de l'UEMOA a été testé et techniquement validé.

La réalisation du Système d'information agricole régional (SIAR) de l'UEMOA est conditionnée par la dotation de tous les pays d'un CountrySTAT comme guichet

unique de diffusion de données nationales sur l'agriculture et l'alimentation à partir desquels la base régionale de données agricoles de la Commission de l'UEMOA pourrait être alimentée et mise à jour régulièrement. Le succès de cette opération dans les pays pilotes dans le cadre de l'étude de faisabilité donne l'occasion de planifier la réalisation du projet pour tous les pays de l'UEMOA.

Parallèlement, le projet GCP/GLO/208/BMG, financé par la Fondation Bill et Melinda Gates, envisage de soutenir la mise en œuvre de CountrySTAT dans 17 pays au sud du Sahara dont cinq pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal). Il ne restera, pour couvrir l'ensemble des pays de l'UEMOA et consolider la mise en œuvre et l'opérationnalité de CountrySTAT, ainsi que l'élaboration des comptes disponibilités/emplois et bilans alimentaires, qu'à rechercher un financement pour les autres trois pays (Guinée-Bissau, Niger et Togo).

La structure CountrySTAT devrait permettre l'organisation, l'harmonisation et l'uniformisation des données provenant de multiples sources, en les intégrant dans une plate-forme commune, par l'intermédiaire d'une combinaison unique de statistiques et de technologie de l'information. Le principal problème à résoudre par le projet comprend:

- la nécessité d'asseoir un guichet unique rapidement et facilement accessible sur le Web des données statistiques de bonne qualité pour l'analyse, afin de fournir une aide à la décision et de politiques de développement basées sur les faits;
- la nécessité d'un renforcement des capacités techniques des cadres nationaux et ceux de la Commission de l'UEMOA;
- l'acquisition des infrastructures techniques nécessaires (ordinateurs, serveurs et logiciels).

2.1.2 Bénéficiaires cibles/parties prenantes

Les bénéficiaires immédiats des produits du projet sont les cadres et les techniciens de l'UEMOA et ceux des différentes institutions statistiques au niveau des pays, notamment les instituts nationaux de la recherche, de la statistique, les ministères chargés de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi que d'autres institutions concernées, qui verront leurs capacités techniques et opérationnelles renforcées, et à travers eux, l'ensemble du système de planification sectorielle des trois pays concernés.

Le bénéficiaire cible à long terme est donc l'ensemble de la population rurale des pays. En effet, la disponibilité et l'accès facile aux données statistiques fiables et actualisées au niveau des utilisateurs (les organismes d'assistance multilatérale et bilatérale pour la formulation des programmes d'aide, les institutions et organismes publics, parapublics, privés, les Organisations non gouvernementale (ONG), etc.) doit permettre l'amélioration des tâches de programmation, planification et suivi des actions de développement en milieu rural visant à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Ces données pourront également être utilisées par les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs eux-mêmes pour se placer au mieux, tant sur le marché national que sur le marché international. De même, le secteur privé industriel et commercial pourra utiliser

les données statistiques intégrées et rassemblées en un guichet unique pour suivre l'évolution du marché dans divers domaines.

2.1.3 Justification du projet

La mise en place et le développement du système CountrySTAT permettra dans chaque Etat membre de renforcer la collaboration entre les institutions statistiques, notamment les instituts nationaux de la statistique, les ministères chargés de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et d'autres institutions concernées, de même que des secteurs et des domaines thématiques afin de:

- permettre de créer une base de données au niveau régional qui fédérera les données statistiques provenant des Etats membres;
- faciliter la collaboration, partager et échanger les données;
- d'assurer l'archivage et la diffusion des données;
- répondre aux requêtes des données complexes de différents domaines;
- permettre l'échange de données au sein des Etats membres, entre les Etats membres et la Commission de l'UEMOA et la FAO et les Etats membres.

En outre, le présent projet d'appui à la mise en œuvre et au développement du Système CountrySTAT en Guinée-Bissau, Niger et Togo, est basé sur l'expérience de 50 ans de la FAO en matière d'expertise en statistiques agricoles ou: d'outils et de méthodologies développés (bilans alimentaires, programme mondial du recensement de l'agriculture, renforcement des capacités, etc.), de développement et de mise en œuvre de la base de données mondiales sur l'agriculture (FAOSTAT). En effet, FAOSTAT est la plus grande base de données mondiale sur l'alimentation et l'agriculture, qui couvre plus de 200 pays et territoires. Bien que CountrySTAT soit principalement destiné aux travaux de statistiques nationales, sa compatibilité et sa capacité à alimenter FAOSTAT en données statistiques offre des avantages sur deux plans:

- l'amélioration de la capacité de FAOSTAT de fournir des données statistiques de haute qualité au niveau international;
- la promotion d'échange de données au sein des pays, entre les pays et la Commission de l'UEMOA, et entre la FAO et les pays.

La nouvelle phase de CountrySTAT, objet de ce projet, mettra l'accent sur l'opérationnalisation du système CountrySTAT au niveau de la Guinée-Bissau, du Niger et du Togo en travaillant directement avec les institutions et cadres nationaux, ainsi que la consolidation d'UEMOASTAT. Le système CountrySTAT vise à mettre en place un système d'information à la portée des cadres nationaux et qu'ils doivent s'approprier. Ce système permettra une large diffusion des données statistiques de bonne qualité, facilement accessibles, afin de fournir une aide à la décision basée sur les données fiables. Les cadres nationaux et régionaux seront formés pour une maîtrise effective des outils, concepts, méthodes et classifications développés par la FAO, notamment les bilans alimentaires.

Le système vise aussi à promouvoir le partenariat entre différentes institutions statistiques au niveau du pays, notamment les instituts nationaux de la

statistique, les ministères de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi que d'autres institutions concernées et renforcer les capacités en vue de mettre en place un guichet unique pour accéder facilement à l'ensemble des statistiques disponibles sur l'alimentation et l'agriculture dans le pays.